



HAL
open science

Licence professionnelle Électricité et électronique pour l'écobâtiment

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Électricité et électronique pour l'écobâtiment. 2011, Université Aix-Marseille 3. hceres-02038030

HAL Id: hceres-02038030

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038030>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : AIX-MARSEILLE

Établissement : Université Paul Cézanne - Aix-Marseille 3

Demande n° S3LP120002548

Dénomination nationale : Electricité et électronique

Spécialité : Electricité et électronique pour l'écobâtiment

Présentation de la spécialité

Cette licence, dont la date de création n'est pas précisée dans le dossier, forme des collaborateurs chargés de la mise en œuvre des structures électriques et électroniques des installations pour les bâtiments, avec un label d'éco-technicien. La formation est structurée autour de quatre thématiques : génie électrotechnique, génie climatique, génie électronique, réseaux et informatique. Les métiers visés sont ceux de chargé d'affaires du second œuvre du bâtiment, de responsable de projet dans une grande entreprise ou d'adjoint au chef d'entreprise dans une petite ou moyenne entreprise spécialisée dans l'immo-tique. La formation est portée par la Faculté des sciences et techniques, en partenariat avec le lycée technologique Pierre Gilles de Gennes de Digne-les-Bains où elle est localisée. La licence accueille du public en formation initiale et marginalement, en formation continue.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	17
Taux de réussite	83 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	NC
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	37 %
Pourcentage de diplômés en emploi : enquête nationale 3 enquêtes à 9 mois de l'établissement	NC de 91 % à 100 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation répond aux besoins de la profession, en tenant compte, notamment, des évolutions en cours du bâtiment vers l'éco-construction. La participation du milieu professionnel à la licence et leur contribution au fonctionnement sont significatives. Au vu des enquêtes de suivi interne, l'insertion professionnelle des diplômés est bonne, tant en termes de taux d'emploi, de délais de première embauche, que d'entrée dans les métiers visés. Il aurait cependant été nécessaire de disposer à cet égard des résultats de l'enquête nationale. Plus généralement, il manque au dossier des informations utiles à l'analyse, concernant notamment les modalités d'animation et le fonctionnement de la formation, son pilotage par l'université (le responsable de la licence ne participe pas aux enseignements)... Il aurait également été nécessaire de conduire une auto-évaluation des dispositifs à mettre en œuvre pour remédier à certaines difficultés ou faiblesses : public constitué essentiellement d'étudiants issus de sections de techniciens supérieurs, faiblesse et variabilité d'une année sur l'autre de la réussite au diplôme, localisation excentrée de la formation. L'absence totale d'étudiants issus de licence générale appellerait également la fixation d'objectifs et de moyens pour y remédier.

- Points forts :
 - L'insertion professionnelle satisfaisante au vu de l'enquête de suivi propre.
 - L'orientation vers l'éco-bâtiment.
 - L'implication des professionnels.
- Points faibles :
 - Le taux de réussite peu élevé.
 - Les imprécisions sur le pilotage.
 - L'absence totale de L2.
 - Le recrutement quasi-exclusif de section de techniciens supérieurs.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de préciser les modalités de mise en œuvre du pilotage de la formation. Son pilotage et son caractère universitaire semblent devoir être renforcés. Il faudrait par ailleurs diversifier le public de la formation et développer l'accès des L2. La création d'un module préparatoire qui permettrait d'homogénéiser les connaissances d'un public diversifié entrant en formation pourrait à cet égard être utile. Des actions d'information et des modules spécifiques pour une entrée en licence professionnelle dans les filières situées en amont (de licence générale ou d'institut universitaire de technologie) de l'université, et sous l'impulsion de celle-ci, pourraient également y contribuer.

Par ailleurs, pour remédier aux abandons et améliorer le taux de réussite aux examens, il conviendrait de procéder à des entretiens avec les candidats retenus sur dossier. Cela permettrait d'évaluer la motivation réelle des candidats. Mis à part les membres du comité de pilotage, un conseil de perfectionnement intégrant des représentants du public et des anciens élèves de la formation, devrait être institué pour analyser les résultats de la formation et proposer des améliorations. Ce serait également utile dans la perspective d'une ouverture souhaitable en alternance.